

## Société

Dans toute la province ecclésiastique

## Les six évêques de Normandie en campagne pour le Denier du Culte

**L'**Église ne vit pas d'amour et d'eau fraîche, elle a besoin de vous pour vivre » : le message est clair. Pour la première fois, les six évêques de Normandie se sont retrouvés lors d'une conférence de presse commune à Lisieux pour rappeler que le Denier du Culte est l'une des ressources fondamentales de l'Église pour assurer le traitement des prêtres et des salariés laïcs. Or pour assurer les salaires, elle est obligée de prendre sur d'autres recettes qui devraient être affectées à d'autres dépenses de fonctionnement. Exemple, le denier sur le diocèse de Rouen a permis de récolter 2,25 M€ alors que les salaires représentent 3,6 M€. « Cela ne signifie pas que les catholiques sont moins généreux car les dons restent stables, en revanche le nombre de donateurs est en constante diminution et sans les legs nous ne pourrions pas boucler notre budget », constate l'archevêque de Rouen, Monseigneur Jean-Charles Descubes. Il a le sentiment que par rapport à d'autres religions, des pratiquants de confession juive ou de l'église Réformée, les catholiques ne sont pas « très conscientisés » sur l'importance de cette ressource indispensable à son fonctionnement. Environ 8% seulement des foyers catholiques donnent au Denier.

« Il faut comprendre que le Denier n'est pas un acte de charité mais un impôt volontaire versé au bénéfice de notre Église pour qu'elle vive et assume ses missions. Contrairement à ce que pensent 75% des Français, nous ne sommes subventionnés ni par le Vatican, l'Etat ou les collectivités territoriales », précise l'évêque de Coutances, Mgr Stanislas Lalanne qui veut ainsi tordre le cou à l'idée selon laquelle l'Église est riche. « Nous ne vivons pas pauvrement, mais nous vivons modestement » nuance le prélat. Traditionnellement discrète sur le sujet, l'Église a décidé cette fois de parler publiquement d'argent en lançant une véritable campagne auprès de tous les catholiques (65% de la population française se déclarent catholiques). Des affiches portant le slogan « L'Église a besoin de vous pour vivre ! Donnez au Denier ! Pour l'Église, c'est vital » sont mises en place à partir de ce week-end dans les églises et les différents lieux paroissiaux et des tracts seront diffusés en masse par les bénévoles dans les boîtes aux lettres. Une campagne média sera lancée à la mi-octobre. La démarche consiste clairement à trouver de nouveaux donateurs. « Actuellement la majorité d'entre eux a plus de 50 ans, il est nécessaire de sensibiliser les jeunes générations », insiste Jean-Charles Descubes. Les méthodes de collecte sont ainsi modernisées et adaptées aux nouvelles habitudes. Outre le don par chèque, l'Église propose le prélèvement automatique qui « permet au donateur de mieux gérer son budget en répartissant son soutien tout au long de l'année » et le don en ligne grâce au portail internet réalisé par les six diocèses de la province de Normandie [www.deniernormandie.fr](http://www.deniernormandie.fr). L'Église rappelle également que les dons versés par les particuliers ou les entreprises bénéficient d'un abattement fiscal de 66%.

Willy Oriou

• Les six diocèses de la Province ecclésiastique : Mgr Jean-Charles Descubes, archevêque métropolitain de Rouen, Primat de Normandie. Mgr Michel Guyard, évêque du Havre. Mgr Christian Nourrichard, évêque d'Evreux. Mgr Jean-Claude Boulanger, évêque de Bayeux et Lisieux. Mgr Stanislas Lalanne, évêque de Coutances et Avranches et Mgr Jacques Habert, évêque de Sées.

## Education

Universités

## Handisup aide à la mobilité à l'étranger des étudiants handicapés

L'association Handisup Haute-Normandie inaugure un système innovant pour faciliter la mobilité des étudiants handicapés à l'étranger dans le cadre de leurs cursus universitaires. Annoncée par Handisup comme une première nationale, l'initiative, soutenue par le Crédit Agricole de Normandie Seine, doit permettre à des étudiants post-bac de bénéficier d'aides logistiques pour suivre des stages à l'étranger, des séjours linguistiques ou poursuivre leurs études dans le cadre du programme Erasmus. Le "partage de valeur" soutenu par le partenaire bancaire se traduit en 2011 par une enveloppe de 20.000€ remise à l'association haut-normande. Les moyens financiers proviennent des économies réalisées par la banque auprès de ses clients qui ont accepté en 2010 de passer du relevé de banque papier au relevé informatique disponible sur internet. A chaque "e-relevé" souscrit, sans surcoût pour le client, 1€ a été reversé à l'association. Pour Handisup, l'enjeu consiste à trouver des partenariats à l'étranger (universités et entreprises) et de mettre en place des relais handicap. Handisup s'appuie sur le réseau de l'Agence européenne Higher Education Accessibility Guide (HEAG). L'initiative sera poursuivie en 2012. A l'issue de trois ans, il est envisagé d'organiser une rencontre en France avec tous les partenaires étrangers qui auront été sollicités.

Les 82 universités en France dénombrent environ 10.000 étudiants handicapés (environ 290 en Haute-Normandie). En 2010, sur l'ensemble des étudiants handicapés, seulement 5 sont partis à l'étranger via le programme Erasmus.

Patrick Streiff